



Commune déléguée de Saint-Martin au Laërt

La Municipalité de
Saint-Martin-lez-Tatinghem

Organise

Le Dimanche 26 Juin 2016

Ses 8^{èmes} Foulées Du Nard - Quartier du Rivage

**Avec le soutien et le concours de l'association
Watten Cassel Organisations Diverses (WCOD)**



RAPPEL DES CATEGORIES :

Catégories	Années de naissance	Distances	Heures de départ de la course
Masters	nés en 1976 et avant	4,8 kms ou 10 kms	4,8 kms: 9h30 10 kms (1 gde boucle) : 10h35
Séniors	de 1977 à 1993	4,8 kms ou 10 kms	
Espoirs	de 1994 à 1996	4,8 kms ou 10 kms	
Juniors	1997 et 1998	4,8kms ou 10 kms	
Cadets	1999 et 2000	4,8 kms ou 10 kms	
Minimes	2001 et 2002	4,8 kms	
Benjamins	2003 et 2004	2 kms	10h20
Poussins	2005 et 2006	1 km	10h20
Ecoles d'Athlé baby athlé	De 2007 à 2009 2010 et après	500 mètres	10h15

INSCRIPTION : **6€ A PARTIR DE CADETS(TES)**

Par courrier

-soit à la mairie, Place Cotillon Belin accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'AOSM

-soit au WCOD - Gérard COCKENPOT, 36, rue Allent 62500 SAINT OMER

-soit par mail : jeanlucrollet@outlook.fr ou gcockenpot@notaires.fr

Inscriptions

-La veille de la course : Place du Rivage de 9h à 11h30

-le jour de la course : Place du Rivage

RETRAIT DES DOSSARDS : *le jour de la course*

DEPART ET ARRIVEE : *Place du rivage à SAINT-MARTIN-AU-LAERT*

CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE :

Fournir un certificat médical datant de moins d'un an avec mention course à pieds en compétition ou sa photocopie de sa licence FFA

Ou

Une des LICENCES SPORTVES SUIVANTES :

- ✓ *Les licences d'athlé compétition Athlé santé loisirs option running délivrées par la FFA*
- ✓ *Les pass' running délivrés par la FFA*
- ✓ *Les licences de FSCF, FSGT et UFOLEP en cours de validité sont acceptées si elles font apparaitre de façon précise la mention « Athlétisme »*
- ✓ *Les licences de la FF DE Triathlon sont désormais acceptées*

- ✓ *Les licences UNSS OU L'UGSEL en cours de validité, dans la mesure où les titulaires sont préalablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive. Soit ex :*
- *L'inscription est réalisée directement par l'association sportive ou l'établissement,*
 - *L'inscription est réalisée par le licencié muni d'une autorisation formalisée de l'établissement scolaire ou de l'association sportive.*

▪ **RECOMPENSES :**

Un souvenir pour tous les participants et un TS pour tous les coureurs à partir de la catégorie minime

Primes remises à l'arrivée pour les 6 premières et les 6 premiers du 10 km (60 euros - 50 euros - 40 euros - 30 euros - 20 euros - 10 euros)

▪ **SECURITE :**

La sécurité sera assurée par l'association "CROIX BLANCHE" de LICQUES

Le parcours ne pouvant être interdit à toute circulation, les concurrents sont tenus de se tenir sur le côté droit de la chaussée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les vols ou détérioration.

▪ **ASSURANCE :**

La municipalité de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM est couverte par la police d'assurances garantissant ses activités.

FICHER INFORMATIQUE :

Chaque participant, en signant le bulletin d'inscription, signera la déclaration suivante :

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve.

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.

Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres organisateurs. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en indiquant nom, prénom, adresse.(réglementation FFA)

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de dossard

Course choisie

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance Sexe : H OU F

Adresse

Code postal Ville.....

Tél :.....

Mail (écrire en majuscule) :

Licence F.F.A. Club :.....

■ **DROIT A L'IMAGE :**

Sauf avis contraire, vous autorisez les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de la course sur lequel vous pourriez figurer.

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature du coureur :

■ **Pour tout renseignement, contacter :**

Jérémy HAU tel 03 21 98 60 00 - mail : manifestations@ville-saintmartinaulaert.fr

Jean-Luc ROLLET : tel 03 21 93 19 08 - mail : jeanlucrollet@outlook.fr

Gérard COCKENPOT : tel 06 75 02 20 94 - mail : gcockenpot@notaires.fr

Sites internet : <http://www.ville-saintmartinaulaert.fr> et www.course-alternative.fr